

Juillet 2024

Cette présente Charte vise à expliciter les missions culturelles des Bibliothèques de l'Université de Poitiers de manière à ce que ses différents partenaires, personnes physiques ou morales, en aient connaissance.

Elle est révisée tous les deux ans.

Environnement institutionnel

L'Université de Poitiers comprend plusieurs services qui coordonnent sa programmation culturelle :

- Un(e) vice-président(e) chargé(e) de la Culture
- Un(e) vice-président(e) chargé(e) de la Culture scientifique
- La Maison des étudiants (MdE), au sein de laquelle une personne est plus spécifiquement chargée de la Mission Culture
- Le Service Culture scientifique de l'Université
- La Commission Culture de l'UFR Sciences humaines et arts
- L'Association culturelle de l'UFR Lettres et Langues

Missions et Objectifs

Conformément au décret n° 2011-996 du 23 août 2011, les Bibliothèques de l'Université de Poitiers ont pour mission de participer « aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'université ». Dans ce cadre, elles se sont donné pour missions de :

- Proposer des manifestations culturelles en rapport avec leurs collections ou avec la recherche en cours à l'Université, en faisant du lien entre les disciplines
- Contribuer à la réussite des étudiantes et des étudiants, en valorisant leurs travaux et leurs initiatives, en nourrissant leur curiosité, en développant leur esprit critique, en enrichissant leurs savoirs et en élargissant leurs horizons culturels
- Contribuer à ce que les Bibliothèques universitaires (BU) soient des lieux d'échanges, de rencontres et de vie

Pour être accueilli par les BU, tout projet doit remplir les quatre critères suivants :

- Avoir une dimension artistique ou scientifique
- Remplir l'une au moins des missions présentées ci-dessus
- Être validé par la Commission Culture des BU
- Être accompagné par un Référent Culture (voir ci-dessous).

Publics visés

Le public premier des manifestations culturelles des BU est la communauté universitaire de l'Université de Poitiers (étudiants, enseignants, chercheurs, personnel administratif et bibliothécaires). Mais, en

tant que service public, les bibliothèques universitaires proposent des manifestations accessibles à tous, dès l'âge scolaire pour certaines. Toutes sont gratuites.

Moyens

Aucune enveloppe budgétaire n'est spécifiquement consacrée à l'action culturelle ; les projets nécessitant des crédits particuliers peuvent toutefois être financés sur le budget du SCD.

Certaines BU ont des espaces d'expositions, d'autres non. Les Référents Culture adaptent les manifestations aux espaces dont ils disposent.

Les BU disposent de nombreuses vitrines sécurisées, de grilles d'exposition, de cadres, de cimaises et de supports de présentation.

Organisation et calendrier de la programmation

Une personne est chargée de l'Action culturelle du SCD. Elle anime la Commission Culture ainsi que les Cafés Culture, et coordonne l'ensemble des actions menées dans les BU sur les thématiques culturelles.

Chaque Bibliothèque universitaire a au moins un Référent Culture, qui :

- Coordonne les manifestations culturelles de sa bibliothèque
- Représente sa bibliothèque au sein de la Commission Culture, qui réunit, en général deux fois par an, les Référents Culture, la/le vice-président(e) chargé(e) de la Culture, un(e) représentant(e) de la Maison des étudiants et, parfois, des invités extérieurs
- Participe aux Cafés culture, temps d'échanges et de mutualisation de ressources, qui réunissent de manière informelle, une fois par mois, les membres du personnel des BU intéressés par la programmation culturelle ; des professionnels extérieurs y sont parfois invités.

A partir des propositions faites par les Référents Culture et validées par le responsable de leur BU, la Commission Culture élabore le programme culturel de l'année, de manière à ce qu'il soit complémentaire de celui de l'Université et de ses différentes composantes, et entre en résonance avec celui des partenaires locaux. Plusieurs temps forts, qui peuvent être des manifestations nationales ou locales (Ville ou Université), rythment l'année. De l'espace est également laissé dans le programme pour des propositions d'étudiants ou d'associations étudiantes.

Pour chaque manifestation, une fiche de programmation est remplie, qui est complétée au moment de l'évaluation.

Partenariats

Les BU cherchent à ancrer de manière forte la programmation culturelle dans le contexte local.

Au sein de l'Université, des partenariats récurrents existent avec les enseignants-chercheurs et les laboratoires, avec les étudiants et leurs associations, ainsi qu'avec le Centre de valorisation des Collections universitaires.

La Commission Culture rencontre régulièrement la Médiathèque de Poitiers, de manière à établir des liens entre les deux programmes culturels. Un partenariat suivi existe également avec l'Espace Mendès France de Poitiers (CCSTI). Des rapprochements plus ponctuels se font avec :

- Les Archives départementales, les Musées et tout autre établissement culturel et/ou conservant du patrimoine écrit ou graphique en Nouvelle-Aquitaine
- La DRAC Nouvelle-Aquitaine
- D'autres universités ou bibliothèques en France ou à l'étranger
- Des sociétés savantes et des spécialistes
- Des établissements scolaires
- Des associations, des entreprises et des agences de l'Etat.

Des conventions, ponctuelles ou suivies, régissent ces partenariats : elles donnent les obligations de chaque partenaire.

Actions

Les BU proposent des conférences, des expositions, des visites, des ateliers, des lectures, des débats, des projections, des rencontres, des concerts et des spectacles, ainsi que tout autre type de manifestation jugée pertinente. Certaines manifestations sont programmées à l'échelle de l'ensemble des BU et les expositions sont souvent mutualisées.

A chaque fois que cela est possible, elles s'inscrivent dans la programmation :

- De manifestations locales (à l'Université comme Bruits de Langues ; avec la Ville de Poitiers comme les Rencontres Michel Foucault ou les Rendez-vous du Moyen Âge ; avec l'agglomération de Niort comme le festival du polar Regards noirs)
- D'événements nationaux (comme la Fête de la Science, les Nuits de la Lecture, le Prix du roman des étudiants France Culture, les Journées européennes du patrimoine ou la Nocturne de l'Histoire) ou internationaux (comme le NaNoWriMo ou Inktober).

Chaque BU propose des événements récurrents (comme les Livres anciens du mois et Heures du Livre ancien au Service des collections remarquables tout au long de l'année, ou les Ateliers d'écriture et de lecture à la BU Lettres tout au long de l'année).

A chaque fois que cela est pertinent, un accès à la manifestation culturelle est proposé en ligne, en direct ou en rediffusion (sur UPTv). Mais l'accent reste mis sur la proposition « sur place ».

Communication

Le programme est diffusé :

- Sur les sites Internet des BU et de l'Université
- Sur les réseaux sociaux des BU
- Par des mails à la communauté universitaire
- Dans la presse
- Dans ce cadre de certains événements, sur les sites des manifestations nationales et des partenaires.

Le Service Communication de l'Université contribue de manière active à la diffusion de l'information. Le calendrier des BU est notamment intégré partiellement aux programmes culturels papier de l'Université et de la Ville de Poitiers.

La communication passe aussi par la diffusion en ligne de bilans annuels.

Evaluation

L'évaluation est faite de manière quantitative et qualitative, en s'appuyant notamment sur les analyses des partenaires et de la presse.

L'évaluation quantitative n'est pas possible pour les expositions ; elle est faite pour les autres manifestations.

Chaque année, chaque BU dresse le bilan qualitatif de sa programmation culturelle, et un bilan général de l'ensemble de la programmation culturelle est inséré dans le Rapport d'activité des BU. Quand cela est possible, un Livre d'or est proposé aux visiteurs et les manifestations font l'objet de questionnaires d'évaluation auprès du public, d'enquêtes et d'entretiens qualitatifs.